



UNION NATIONALE DES ZOUAVES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée le 4 juin 1928

Adhérente à la FNAM Groupement 241

au Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

Président Bruno de VILLEPIN

Bulletin n° 37 Avril- Mai- Juin 2013.

A tous mes camarades Zouaves

Le bureau de votre Conseil d'Administration a entamé depuis le 17 Mai 2013, la dernière ligne droite avant l'inauguration de notre Jardin National de Mémoire au pied de la Butte des Zouaves, à Moulin sous Touvent (Oise).

Le 29 septembre 2013 le Drapeau Français flottera au vent de la plaine Picarde, imprégnée du sang et des souffrances de nos Grands Anciens et de leurs adversaires : les habitants de cette immense plaine s'en souviennent et respectent la Butte et notre vœu.

Ce Jardin vient déposer sa longue page d'Histoire en hommage aux Héros de la Grande Guerre. D'aucuns nous reprocheront de ne pas avoir attendu les cérémonies du Centenaire de 1914 : ils ont sans doute raison, mais si nous levons les yeux sur nos « têtes chenues » on aperçoit surtout des rides, de la calvitie, de rares cheveux blancs, des dos courbés soutenus par de solides cannes...et des yeux fatigués !

Fallait il que ceux-là ne connaissent pas la joie de mener leur mission à son terme ?
Merci à vous tous de laisser cette grande joie aux plus Anciens dont je suis !

Nous avons lancé ce défi en 2005 ! C'était déjà trop tard : « passe encore de bâtir, mais planter à cet âge !... » nous a dit La Fontaine.

Votre livre d'Histoire est enfin là : tous les Monuments et Stèles laissés en Algérie et sur toutes les routes de nos Campagne à travers le monde sont symboliquement réunis dans notre Jardin.

Il est en Picardie :il est né du soutien de nombreux Picards.

L'Union compte sur vous tous pour que le 29 septembre 2013 soit une journée belle et respectueuse : c'est une part de **l'Histoire de France**.

VIVENT LES ZOUAVES

Sommaire

Mot du Président

Le 182^{ème} Anniversaire

Amicale du Nord/Pas de Calais

Raid du 2^{ème} dans le Gers

A.G. Amicale du 2^{ème} Zouaves

Amicale du 9^{ème} Zouaves

Munster

Maintien du 5 décembre

Brèves...

Musée de la Légion

Le Neuron

Gélasse 1^{er} Pape Berbère

Documentaire sur le 14^{ème} Zouaves

Fiches d'inscriptions 28/29

Plans

Agenda

- 18 ou 25 août commémoration en Belgique Leroux et Auvélais
- 31 août assemblée générale des Zouaves de l'Est à Ammerschwyr
- 02 septembre journée des Zouaves du Nord/Pas de Calais
- 11 au 16 septembre congrès des Anciens de la MGA à Geix
- 28 septembre AG du 9 et de l'Union à Compiègne
- 29 septembre inauguration du Jardin de Mémoire à la Butte Moulin/Touvent

182^{ème} Anniversaire du Corps des Zouaves

Nous sommes bien loin des températures algériennes en ce matin du 24 mars 2013. Le café d'accueil, assiégé par des viennoiseries s'apprécie...d'autant que Madame De France, le Maire de Nampcel a un mot gentil pour chacun, accompagné d'un large sourire.

Les Arquebusiers de l'Est et leurs cantinières, tous en tenue orientale s'éclatent !
On remarque :

Jean Masse du 4^e avec son épouse accourus d'Annemasse avec leur camping-car.
Robert Bachelez du 8^e et Madame venu de Thionville.
Joseph Debièvre Président des Zouaves d'Hénin accompagné d'un copain.
Maurice Céré du 9^e et Annick arrivés des Andelys.
Jacques Gueslin du 9 avec sa frangine et son épouse de St Germain les Corbeil.
Lucien Derveaux du 9 choyé par Mimi son épouse et Monique sa fille de Verberie.
Roger Bey du 9 et Lucette arrivés de la Manche. Jean-Pierre Fontaine du 2, le local.
Bruno et Elisabeth De Villepin Président de l'Union, venu de Dordives.
Hughes Bourdain Président du 9, « arraché » de Champs sur Marne.
Le CI D'Evry, élu de Nampcel délégué du Souvenir Français pour le canton d'Attichy. Michel Dufour de La Taule, Président de Picardie Mémoire avec les gerbes de fleurs.
Et puis...et puis il est déjà temps de se diriger vers Quennevières, pour le 1^{er} acte commémoratif de ce jour.

Sous le commandement du Lt Catteau, les groupes de Reconstitutions France 40- 14/18 Somme- As de Carreau et les Arquebusiers de l'Est, présentent les Armes.

Bruno De Villepin et Jean-Pierre Fontaine tout deux du 2^{ème} dépose une gerbe au pied de la Stèle édifée au 2^{ème} Régiment de Zouaves.

Philippe Convert le fidèle clairon venu de Senlis interprète les sonneries réglementaires et la Marseillaise.

Remontée dans les véhicules stationnés dans l'immense cour que M. Thiry met à la disposition des Zouaves pour la commémoration.

Le convoi s'ébranle et caracole dans l'étroit chemin rural qui traverse le vallon donnant accès à la **Butte des Zouaves**.

Sur place, le CI D'Evry et Gérard Pollet ont tout préparé, minutieusement.

Le dispositif en place, le secrétaire de l'Union remercie les Groupes de Reconstitutions le clairon et les porte-drapeaux, avant de présenter les excuses des invités retenus par d'autres obligations :

les Généraux De Percin, Gouraud ; les Colonels Rives-Niessel, Louot, Fichet, Brissart et MM. Marini, Deguise, Gambert, Néraud, Pamart...

le message est il passé ? la sono se met à balbutier... victime de la température ? au grand dam de Joël Debout son propriétaire bénévole.

la cérémonie commence par le dépôt des gerbes de : l'Union Nationale des Zouaves, de l'Amicale des Zouaves du Nord Pas de Calais, du Maire de Moulin sous Touvent, de Monsieur Degauchy député de l'Oise et du Souvenir Français.

Deux enfants déposent des fleurs au pied des Stèles des Fusillés et du 4^{ème} Génie.

Le Président de l'UNDZ s'adresse brièvement à la foule avant de faire lire son discours sa vue ne lui permettant plus de lire.(en annexe)

C'est au tour du Maire de Moulin sous Touvent de prendre la parole est d'exprimer son soutien à l'UNDZ.(en annexe) Tandis que les deux gendarmes sur place porte secours à l'un des porte-drapeaux qui vient de s'affaler. Heureusement plus de peur que de mal !

Après la Marseillaise, une salve d'honneur tirée par les Arquebusiers clôt la cérémonie. Nous allons donner un coup d'œil sur le terrain du Jardin de Mémoire où les travaux ont débutés avant de retrouver un peu de chaleur dans les voitures, puis de se rendre à Carlepont pour la suite des commémorations.

Au pied de l'église, Michel Dufour s'affaire à mettre en place le cortège qui se dirige vers le Carré Militaire au son du tambour de Jean-Jacques Grand-Barbe venu nous rejoindre. Le détachement aligné devant les tombes, deux gerbes sont déposées, par le Maire de Carlepont M. Argier, et le Président du 4^{ème} Pierre Legay.

Notre très méritant clairon éprouve des difficultés causées par le froid pour jouer la Marseillaise, bien soutenu par le tambour. *(les musiciens comprendront)*

Nous nous rendons ensuite à l'église pour participer à la messe célébrée à la Mémoire des Zouaves morts pour la France depuis 1831.

L'heureuse initiative de la Mairie d'ouvrir exceptionnellement les toilettes et appréciée !
L'Eucharistie débute avec la bénédiction des rameaux de buis par le Père Tavergnot curé de la Paroisse de Carlepont.

Les Drapeaux ont pris place à gauche de la nef tandis que les emblèmes du 8 et du 9 sont placés dans le cœur.

Dans son mot d'accueil, le célébrant rend un hommage appuyé aux Zouaves ayant combattu dans la région et libérés la commune de Carlepont.

A la sortie de l'église, Michel Dufour place les différents détachements et porte-drapeaux autour du Monument aux Morts.

A la plaque rappelant le baptême du feu du 9^{ème} Zouaves ici en 1914, Lucien Derveaux et Roger Bey dépose une gerbe, imité peu après par le Président de France 40 Didier Costes.

Au Monument aux Morts, les fleurs sont déposées par le Maire, le Président de l'Union, le Président du 8^{ème} et le Souvenir Français.

Les dernières notes de la Marseillaise égrainées ... les autorités remercient les courageux porte-drapeaux, piliers de chaque manifestation patriotique.

Et c'est le retour vers Namcel pour le vin d'honneur.

Une délégation fait halte au cimetière Allemand pour une brève cérémonie.

Dépôt d'une gerbe, sonneries hymnes nationaux et européens terminent l'hommage.

La Mairie de Namcel qui offre le vin d'honneur a bien fait les choses ...

Que ce soit au combat où ailleurs, les Chacals ne sont jamais les derniers...la démonstration en est faite encore une fois !

Ce grand moment de détente et de joie partagée réchauffe cœur et corps !

Chacun s'enquiert des absents, nombreux cette année...une explication ? L'Inauguration du Jardin le 22 septembre ?...Mais aussi les santés défaillantes !...

Avec la même ardeur, nous allons honorer le buffet, après les quelques mots de Madame le Maire répondant aux remerciements du Président de l'Union des Zouaves.

Avant de nous quitter, les Arquebusiers de l'Est chantent une ballade pour Madame De France. Pas en reste les Zouaves entonnent le Pan Pan Larbi, puis les Africains !

Les années passent et ne se ressemblent pas, et les paysages, avec ou sans le concours de l'homme, changent aussi.

Nous ne reconnaissons pas toujours les paysages de notre enfance : qui en est responsable ? l'évolution dans notre manière de regarder les choses ou bien des changements affectant les éléments du paysage ?

Aujourd'hui et ici, ce n'est pas ce débat qui nous préoccupe !

Ceux qui ont pu assister à des fouilles d'archéologie préventive précédant les gros travaux affectant les sols, ont pu constater que les socs de charrue n'avaient guère perturbé les sols à plus de 30 cm de profondeur.

A ce niveau, les témoignages antiques restent intacts.

C'est cela qui permet d'authentifier, avec l'aide des cartes d'état major, les tranchées et ouvrages divers des belligérants !

Contrairement au paysage visible, en constante évolution, ces traces n'évoluent pas, ne disparaissent pas ! Le « Paysan des Poilus » le sait bien, lui qui sut décrire si bien, directement, en restituant l'émotion du moment, les nombreuses découvertes de vestiges, de traces, de plaques d'identité parfois même de Restes identifiables dans ce sol martyr sur lequel, et pour lequel, les Zouaves, entre autres, sont venus se battre et mourir au cours de la Grande Guerre.

Et c'est pour cela que les Anciens des Régiments de Zouaves, regroupés dans notre Union Nationale, ont choisi de venir déposer ici leur barda : ils n'avaient qu'un seul monument, mais en Belgique, à Coxyde : le sol de la République, pourtant abreuvé d'un sang victorieux, n'avait pas encore été invité à rendre hommage à tous ces héros tombés comme des « épis mûrs » !

Ce vers immortel de l'immortel Victor Hugo, écrit bien avant que le cinéma, avec le mouvement, rende vivante l'image suggérée par le poète !

Je les vois... nous les voyons, se dresser devant la ferme de Quennevières et se lancer pour traverser le ravin du Martinet : combien de fois et dans combien d'endroits ce geste n'a-t-il pas été accompli pour gagner quelques mètres et les perdre... pour les regagner encore ?

J'ai peut-être acquis le droit d'évoquer ces immenses tragédies, moi qui ai connu, vingt-cinq ans après ceux d'ici, sous les mêmes drapeaux, mais à un degré moindre, de nombreuses « chutes d'épis mûrs » dans nos rangs que la Nation n'avait pas le temps d'honorer comme aujourd'hui !

Voilà, tout simplement, pourquoi nous sommes là aujourd'hui, le cœur triste et les mains vides pour dire à nos Anciens : nous ne vous oublions pas ; malgré nos âges et nos faiblesses, nous avons longuement et patiemment travaillé pour qu'un petit morceau de la terre Picarde vous soit consacré, à quelques mètres d'ici.

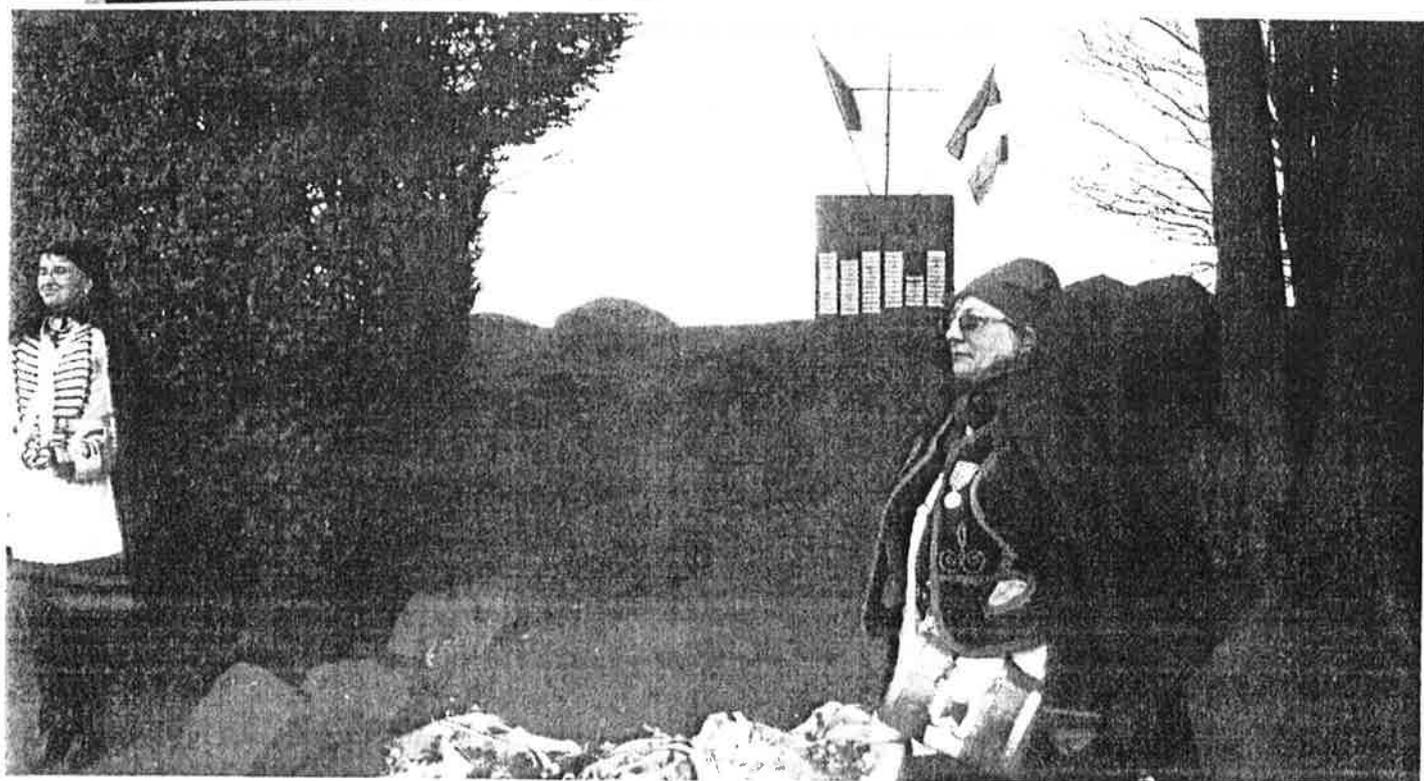
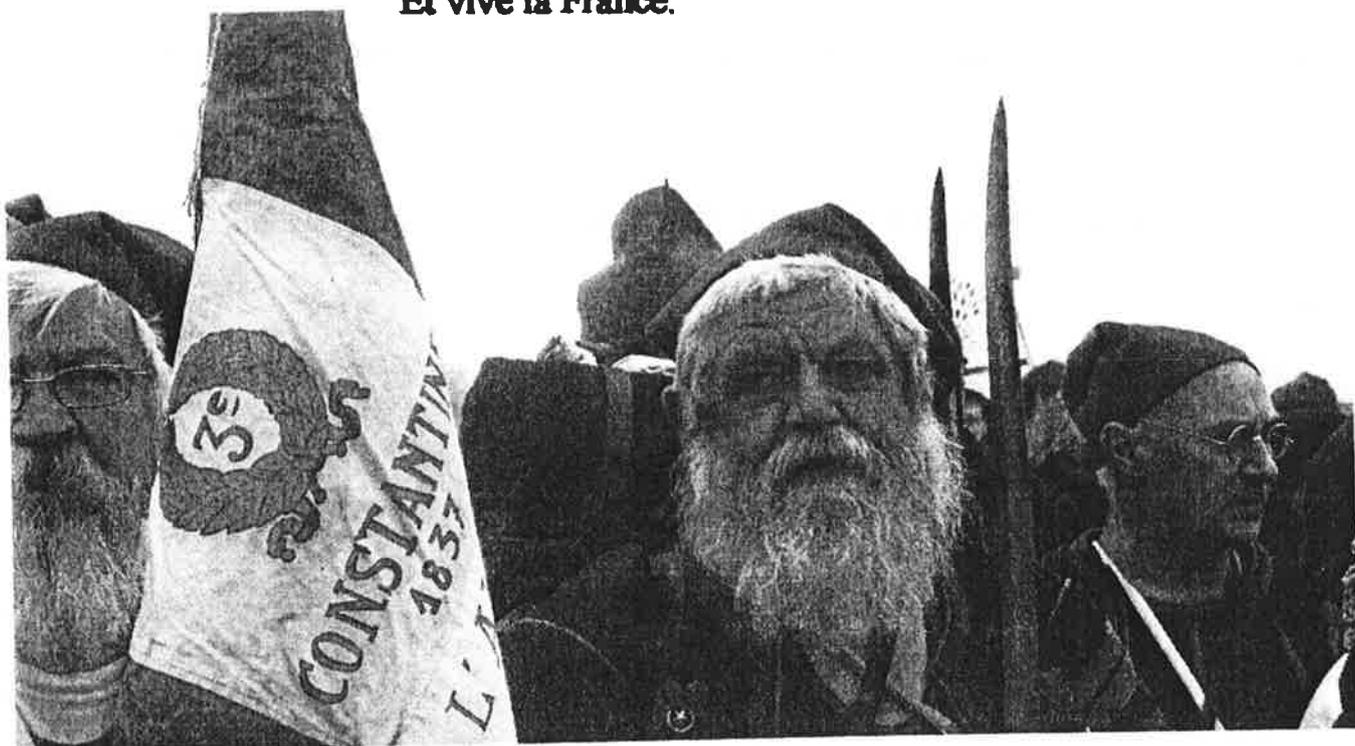
La Commune de Moulin sous Tourvent nous y a aidés, tout simplement, presque humainement.

L'inauguration du Jardin de Mémoire, près d'ici, le 29 septembre prochain, nous permettra de dire notre profonde reconnaissance à tous ceux qui viennent avec nous et autour de nous pour nous aider à symboliser nos Anciens, ces Héros.

Les hasards du calendrier ont empêché aujourd'hui ceux de nos Amis qui ont tenu à participer à d'autres manifestations sur l'ensemble du territoire français : nous savons qu'ils ne nous oublient pas !

Avec eux, nous nous réjouissons d'être arrivés, enfin, à la réalisation de notre projet de Jardin de Mémoire dans cette région qui conserve si bien la trace d'un tragique passé où nos Anciens sont tombés pour l'Honneur de la France ?

Vivent les Zouaves
Et vive la France.



Le 24/03/2013

Mmes et Mrs les autorités , Mr le député , Mmes et Mrs les maires , Mesdames et Messieurs les présidents d'association, pour ce 182 ème anniversaire , je suis heureux de vous accueillir ici à la butte des zouaves .

Comme chaque année , nous nous recueillons tous ensemble afin de préserver le souvenir de ces soldats qui se sont battus pour notre liberté et notre indépendance.

Avec le président Mr De Villepin et son conseil , nous avons trouvé une solution pour créer un mémorial , qui n'est pas au goût de tout le monde , puisque certaines personnes ont trouvé l'excuse que nous faisons cela pour ne pas déranger la construction du centre de stockage de déchets ultimes et de ce fait Mr De Villepin et l'union des zouaves ne prenaient pas le parti d'être contre !

En quel honneur une association devrait prendre parti pour un combat qui n'est pas le sien ?

Sous le prétexte d'une vue abominable , alors qu'il a toujours été dit que ce centre serait caché par une rangé d'arbre derrière le grillage .

Ceci était une parenthèse à laquelle je tenais, afin de ne plus faire culpabiliser l'union des zouaves , qui se bat uniquement pour avoir un lieu de mémoire ou ils pourront célébrer tout les ans sur un terrain neutre dont ils auront la jouissance en toute quiétude !

Et ce terrain la commune de Moulin sous touvent avec la participation de notre centre communale d'action sociale a décidé de le louer, à l'union des zouaves pour une période emphytéotique , ainsi sera construit sur un site non loin de la butte ce mémorial dont l'association devrait en faire l'inauguration cette année .

Espérant vous revoir très bientôt , afin d'inaugurer ce merveilleux mémorial, dédié à ces hommes qui ont su perdre leur vie pour libérer la notre !

Je vous remercie encore de votre présence à toutes et tous.

D'ARANJO Fabrice Maire de Moulin sous touvent

CES ZOUAVES
QUI « GRIMPENT
COMME DES CHATS
ET BONDISSENT COMME
DES PANTHÈRES ».

CES ZOUAVES
QUI ONT
« LE COURAGE
ET LA FORCE DU LION »
« L'AGILITÉ ET
LA RUSE DU CHACAL »

Un chef Kabyle.



Amicale des Zouaves du Nord / Pas de Calais...

Sous l'impulsion de son Président Michel DENIS, l'Amicale entretient des liens privilégiés avec la Belgique, participant à de nombreuses manifestations patriotiques.
Dernière en date, le 22 juin à La Panne.



Nécropole DE PANNE

14 soldats Français reposent dans le carré militaire Anglais

Emile HOUPE	514 R.I.R.	31 /5/1940
Olivier LE SANN	50 R.A.	31/5/1940
Henri BEDEL	G.R.	1/6/1940
Ahmed BEN ALI	2ém R.T.M	3/8/1940
Richard BEANISH	Capitaine	28/5/1940
Madaoui MOUSSA	7ém R.T.A.	31/5/1940
Joseph BIBOLLET	4ém R. R.	1/6/1940
Sylvain FEUCIEN	405 R.A.D.C.A.	1/6/1940
Yvon TIBOU	Maréchal des logis	31/5/1940
Kassem ben el arbi	7ém R.T.M.	31/5/1940
Jean HERVELIN	marin	31/5/1940 (présumé)
André DELONS	marin	31/5/1940 (présumé)
Inconnu		31/5/1940
Inconnu		31/5/1940



Président
Michel DENIS
205 allée du vert mesnil
59650 d'haubourdin

Nord Pas de Calais

03 28 60 52 46 /06 11 66 67 99
michel.denis66@wanadoo.fr

Raid du 2^{ème} ZOUAVES dans le GERS...

Du 3 au 5 mai 2013 un Commando d'Anciens-Zouaves du 2^{ème} a investi et ratissé la ville de Condom et ses environs !

Malheurs aux éleveurs n'ayant pas abrité oies et canards, pourchassés par ces joyeux gaillards, bouteilles de floc à la main !

La bastide de Fourcès La cathédrale sainte Marie d'Auch, point de passage obligé d'escouades de fantassins doté de coquilles saint Jacques Lupiac Lieu de naissance d'un bretteur invétéré d'Artagnan , L'abbaye de Flavan et enfin Le château de Monluc, Lieu d'élaboration d'un Liquide qui vous culbute un Bataillon en moins de deux, Le Pousse-Rapière... furent Les dernières escarmouches !

L'auteur de ces lignes n'en est pas encore remis... c'est pour cela qu'il faudra attendre le compte rendu officiel du 2^{ème} pour en savoir plus !!!

Même les clochers se sont vrillés sous la pression des Zouaves...

Photo Vernet



TOUT EST PERDU FORS L'HONNEUR

Froeschwiller, 6 août 1870

Les succès ininterrompus remportés en Algérie, en Crimée, en Italie, au Mexique avaient donné à l'armée française une confiance aveugle en sa force et son étoile. Le réveil va être terrible. Mais les Zouaves engagés dans cette sanglante journée sauront accomplir leur devoir, poussés au sacrifice jusqu'à la dernière limite par leur dévouement qui ne connaît pour terme que la victoire ou la mort.

Eux aussi ont pu dire : « Tout est perdu fors l'honneur... »

- A la recherche d'un insigne

Il paraît qu'un insigne de l'Association des Anciens du 2^{ème} Zouaves a existé, et en trois modèles différents. Il représentait, en tête, un grand Z enclavé dans un croissant horizontal en berceau reprenant sur sa face l'expression « PAN PAN L'ARBI ». Le chiffre 2 était en surimpression sur la barre transversale du Z. Sous le croissant figuraient deux rameaux de lauriers enlacés. Sous cet assemblage, figurait un pendentif.

Qui a connu cet insigne ? A quel moment a-t-il existé ? Qui a pu le fabriquer ?

Un amateur avait fait paraître un avis de recherche avec photo dans une revue en septembre 2012 mais le n° de téléphone indiqué n'est pas exploitable (n'est plus attribué ou est erroné).

- Une histoire de clés.

D'après un article d'Aujourd'hui Magazine, le 19 décembre 2012, lors d'une rencontre à Tlemcen, le Président de la République devait offrir au Président Abdelaziz BOUTEFLIKA les clés d'honneur d'Alger remises par le dey d'Alger HUSSEIN à l'armée française après la capitulation de la ville, le 5 juillet 1830.

Mais il n'en a rien été. Les clés sont toujours au Musée de l'Armée.

Les mânes du Général Comte de Bourmont et de ses Zouaves ont pu retrouver le calme.

Finalement, d'après la presse, c'est un tableau destiné à être restitué au Musée d'Oran qui a été offert.

ASSEMBLEE GENERALE 2013

**Compte rendu de la réunion du 3 mai 2013
Tenue à l' Hôtel Continental de Condom (Gers)**

Le Président MERCADIER ouvre la séance à 18 h 30. Il accueille les adhérents présents : MM. De VILLEPIN, BOUILLON, CEZERAC, DOUCET, DUPUIS, GASSER, GILLES, MILLET. Pour cause de santé, MM. BRANGER, JAMES, VILLER et notre Secrétaire Général René TRIBAUT sont excusés. Il leur souhaite un prompt rétablissement. M. Jean-Marie FLAMME, Secrétaire Général de l'Union Nationale des Zouaves, nous honorait de sa présence.

Pour respecter la bonne règle d'une assemblée, le Président désigne à titre exceptionnel une secrétaire remplaçante afin d'effectuer le compte rendu de cette réunion.

Une minute de silence est demandée par le Président afin d'honorer la mémoire des camarades disparus au cours de l'année écoulée : Virgile DE CRUZ, Gilbert MARTIN, Samuel RONDEAU, Gaston TOLINI et associe également celle du Capitaine AMATE, ancien commandant de la CA des années 50. Enfin, une pensée toute particulière pour notre camarade BALLETT qui a perdu tragiquement deux de ses petits-enfants.

Bienvenue aux nouveaux adhérents Bernard DENEUX et Jean-Paul VERGE, celui-ci a d'ailleurs participé à notre soirée de jeudi et à la matinée de vendredi.

Le Président demande si quelqu'un désire que lecture soit faite du compte rendu de l'Assemblée Générale 2012. Approuvé à l'unanimité. Il en profite pour demander à M. GILLES son avis sur le bulletin Magenta concocté maintenant par la nouvelle équipe. Celui-ci félicite le travail effectué par MM. TRIBAUT, JAMES et MERCADIER.

L'assemblée remercie les organisateurs du présent congrès qui se déroule super bien et dans la bonne humeur, compte tenu du respect du budget de 300 Euros, les prestations hôtelières et les déplacements étant absolument appréciés.

Le Président remercie et congratule Jean-Marie FLAMME pour le travail effectué pour l'Union des Zouaves, assistant lui-même régulièrement aux réunions qui se tiennent à Paris. Il sera d'ailleurs encore présent à celle prévue le 4 juin à venir.

Le Président tient également à souligner la réussite de la cérémonie de la remise de la Légion d'Honneur à notre camarade Maurice MILLET, cérémonie à laquelle il a assisté avec sa compagne ainsi que Bruno de VILLEPIN et son épouse, et qui s'est déroulée à Mulhouse. Il réitère au nom de l'assemblée présente toutes ses félicitations longuement applaudies.

Jacques VILLER, qui n'a pu être présent aujourd'hui, représentera l'Amicale à la cérémonie de Coxyde, avec le drapeau. Une gerbe sera déposée. Son épouse Nicole l'accompagnera.

Le 24 mars, comme chaque année, les cérémonies et dépôts de gerbes se sont bien déroulés. M. FONTAINE était chargé de déposer la gerbe du 2^{ème} Zouaves. Le Président s'excuse encore de n'avoir pu être présent, pris par des contraintes d'emploi du temps.

Ce rapport d'activités est approuvé à l'unanimité. Le Président passe la parole à notre Trésorier Roland DOUCET pour le rapport budgétaire et financier. Celui-ci énumère le montant des recettes et des dépenses de l'Amicale, qui présente un léger excédent dû notamment à un petit bénéfice dégagé lors du dernier congrès. Il fait remarquer, entre autre, que la dépense la plus élevée est due à la confection et la diffusion du bulletin Magenta. Il nous rappelle malheureusement la baisse des cotisants. Il a été décidé que la cotisation resterait du même montant à savoir 22 Euros pour les membres et 11 Euros pour les veuves. Jean-Marie FLAMME nous a d'ailleurs fait très justement remarquer que nous étions l'Amicale qui avait le taux le plus élevé au point de vue cotisation.

Il a également été décidé que l'Amicale verserait la somme de 300 Euros pour le Jardin de Mémoire. Il a aussi été rappelé que tous les dons sont les bienvenus et à verser à Claude BRANGER, chargé de gérer le compte de ce lieu de mémoire. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le Président MERCADIER passe la parole à Pierre BOUILLON qui se propose de participer à l'organisation du prochain congrès qui se tiendrait en Normandie. En effet, Michel LEBOEUF dont le Président a rappelé qu'il s'était investi avec succès pour l'organisation, en 1992, d'un week-end des Zouaves à La Tremblère (près de Châteauroux) dont le compte rendu, très élogieux, a été lu par le Président. Quelques éléments ont déjà été évoqués ; il reste maintenant à le préparer en tenant toujours compte d'un budget serré. L'assemblée semble favorable à la région proposée.

Le Président clôt l'Assemblée Générale à 19 h 30 et passe alors la parole à Bruno de VILLEPIN, Président de l'Union.

Le Président nous parle, bien sûr, de l'évolution de la cérémonie pour le Jardin de Mémoire qui se déroulera le 29 septembre 2013. Cette cérémonie doit se dérouler sous le patronage du Ministre des Anciens Combattants. Mais, jusqu'à ce jour, impossible de joindre ce ministère... L'accord de ce dernier est, semble-t-il, indispensable pour inaugurer ce monument.

Plusieurs pistes sont envisagées pour avoir des représentations : France 40, Les Arquebusiers de l'Est... Le Président demande instamment au Président MERCADIER de se mettre en rapport avec les Zouaves italiens de Magenta. A savoir le coût... le buffet leur étant offert. Réponse demandée pour le 4 juin.

Clôture définitive de la réunion à 20 heures.

« Arlou », la Zouavette du Pont de Montfrin

Au 9^{ème} Zouaves...

73^{ème} Commémoration des combats franco-allemands sur l'Ailette.

Après les congratulations des retrouvailles place de Trosly Loire, la file de voitures s'ébranle pour le cimetière militaire de Champs.

Les quatorze drapeaux forment la haie d'Honneur qui accueille les détachements de Reconstitution, riche de 48 membres en tenues d'époque défilant impeccablement sous les ordres du Lieutenant Colonel Michel Louot, venu d'Auxerre.

La fanfare de Folembay arrive à son tour, tout de bleu vêtue.

Deux gerbes sont déposées par la délégation allemande venue de Trèves, et la délégation française.

Les sonneries réglementaires achèvent la cérémonie, et les Troupes de Reconstitution, au son d'un pas redoublé quitte les lieux.

Retour à Trosly pour la messe à l'intention de toutes les victimes des combats.

France 40, au pont de la Tinette, dépose des fleurs en souvenir du sacrifice des Zouaves en ce lieu. Une pensée émue va vers Lucien Derveaux alité.

Dans son homélie, l'abbé Roucou insiste sur la Paix que nous avons à semer autour de nous et invite à prier pour tous les Hommes d'Etats.

A la sortie de l'office religieux, le dispositif se met en place. Des gerbes sont déposées au Monument aux Morts de Trosly, puis à la Stèle franco-allemande.

Un bref échange de bonjours entre Monsieur Lemoine, le Maire et Robert Prat Président de la Musique de la Garnison d'Alger accompagné de son épouse, et hop nous remontons en voitures pour Guny.

La prise d'Armes se déroule devant le Monument aux Morts, où une plaque rappelle les durs combats de 1940.

La Fanfare de Folembay, au diapason du détachement en armes interprète parfaitement les sonneries et hymnes. Le clairon allemand pas en reste nous fait admirer son talent.

Autre instant émouvant, l'appel des Morts par le Lieutenant J.F Catteau.

Le Président de l'Amicale du 9^{ème} Zouaves Hughes Bourdain exprime à haute voix son admiration pour tous nos Anciens.

Lucien Derveaux souffrant, et aussi Antoine Weber de Nice qui recevra la Légion d'Honneur le 14 juillet.

Les porte-drapeaux sont alors remerciés par les autorités.

Madame Tourigny, Maire de la cité, invite l'assistance à prendre le vin d'honneur à la salle des fêtes toute proche.

Grand moment de libération et de partage après cette matinée très recueillie.

Au buffet qui succède, les jeunes des Groupements de Reconstitution font plaisir à voir... Ils manient fourchettes et couteaux avec le même entrain qu'ils défilaient ce matin.

Les libations s'achèvent par les vibrants Pan Pan Larbi et le Chant des Africains.

Jmf.

Déroulement de la cérémonie

10 h 45 - accueil des délégués et porte drapeau de UNCA/FNACA - MALGRÉ NOUS - ZOUAVES par Madame FLORENCE chargée des Associations.

11 h 00 - Arrivée du général PORMENTE pour la prise du commandement de la cérémonie, avec revue des points de détails.

11 h 15 - Début de la cérémonie au son de la marche et hymne de la 2^{ème} DB "LES DRAGONS DE NOAILLES" orchestrée par sono et la télécommande de l'agent municipal.

Suivi de la lecture du poème "pourquoi papi "qui reflète bien la situation des générations en tant de paix, tant mieux, poème lu par la jeune Manon Maire junior.

Le zouave R.BYCZEK à retracé brièvement le parcours dur régiment du 9^{ème} Zouaves.

Il à adressé vers les Munstériens et Munstériennes et la municipalité les remerciements pour leur implication dans l'inauguration de la plaque dédiée au 9^{ème} Zouaves.

M. le Maire à lu le message ministériel pour ce 8 mai 2013.

Il à été procédé aux dépôts des différentes gerbes.

La plaque fut dévoilée conjointement par M. Pierre DISCHINGER et Richard BYCZEK sous l'œil attentif de Manon GALLMANN et de sa première adjointe du conseil junior.

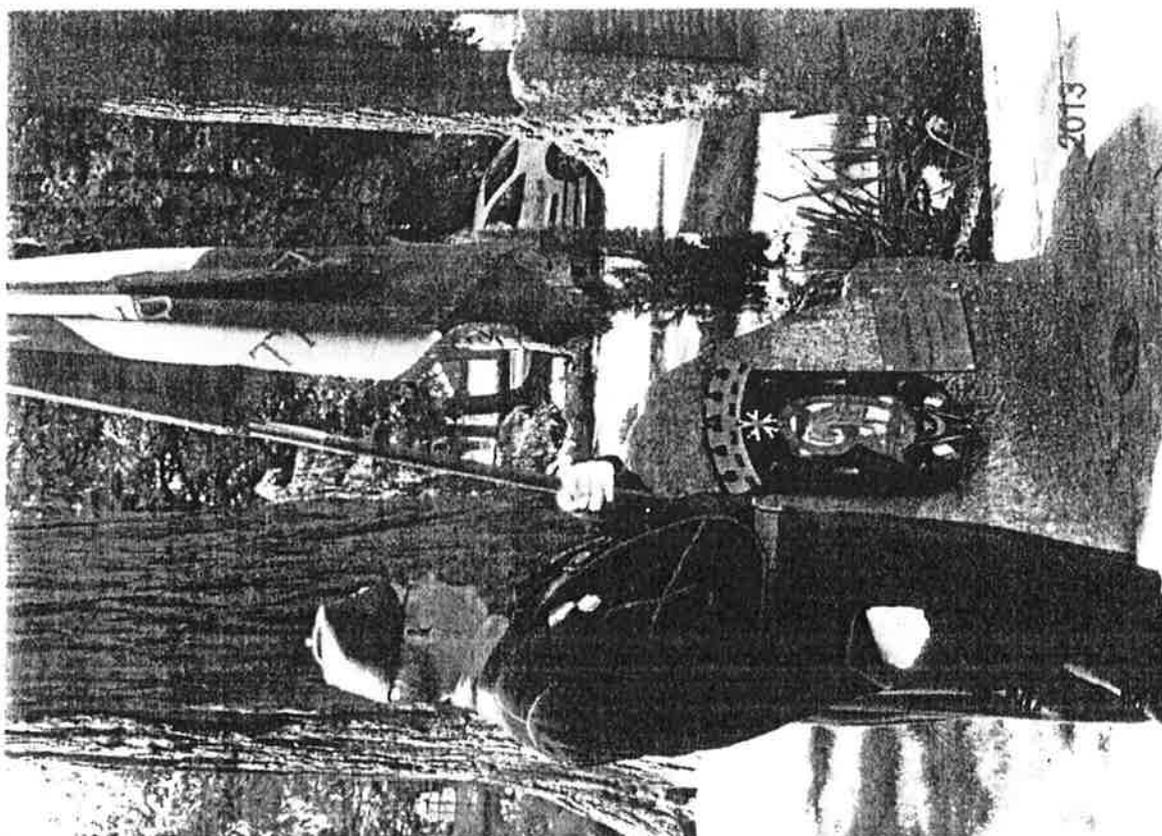
L'Hymne national de la Marseillaise à retentit.

Le général PORMENTE, Monsieur le Maire et le Délégué des ZOUAVES ont remercié de sa présence la fille du capitaine FRIANG, sa fille à retracé et évoqué la tragique disparition de son père.

Sans oublier les félicitations aux portes drapeau et personnalités présentes.

Sur invitation de M. le Maire tout le cortège s'est dirigé vers la marie pour le pot de l'amitié.

Pendant le pot, les zouaves ont été encore félicités par l'assistance et questionné surtout par les résidents de la rue du 9^{ème} Zouaves à Munster.



AFN

Question à l'Assemblée nationale Maintien de la commémoration du 5 décembre

Dans une question publiée au JO de l'Assemblée nationale le 26 mars, Hervé Féron (PS, Meurthe-et-Moselle) a interrogé le ministre délégué auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants, sur le maintien de la journée de commémoration du 5 décembre, instaurée par décret du 26 septembre 2003. M. Féron ne comprend pas la volonté du gouvernement de conserver cette date, ni que la réponse ne lui ait pas été signifiée directement par le ministre. Pour lui, « la loi du 6 décembre 2012 a permis de satisfaire une revendication traditionnelle des Anciens combattants d'Afrique du Nord, à savoir la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale de recueillement à la mémoire des victimes des conflits dans cette région. Cette date correspond en effet au jour du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et revêt à ce titre un caractère symbolique important auprès des Anciens combattants contrairement à la date du 5 décembre qui n'a aucune portée historique mais qui n'a pas pour autant été abrogée par la proposition de loi. Pourtant, la commémoration du 19 mars n'aurait aucun sens si la journée du 5 décembre continue à être reconnue officiellement. Par ailleurs, sa suppression faciliterait la compréhension et la connaissance de l'histoire des conflits nord-africains par le public et le travail de transmission de la mémoire à destination des jeunes générations. Elle permettrait ainsi de renforcer l'attention des citoyens et leur inté-

rêt quant à la commémoration de ces événements. » Ainsi, le député a demandé au ministre délégué aux Anciens combattants de bien vouloir réexaminer sa demande en faveur de la reconnaissance d'une unique date du souvenir qui serait fixée, conformément à la volonté du Parlement, le 19 mars.

Voici le texte de la réponse publiée par le ministre délégué aux Anciens combattants : « Le décret n° 2003-925 du 26 septembre 2003 a institué une journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre. Cette date est également mentionnée à l'article 2 de la loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés. Par ailleurs, le Sénat a adopté, le 8 novembre 2012, la proposition de loi relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, qui avait été examinée et adoptée par l'Assemblée nationale le 22 janvier 2002. C'est ainsi que la loi n°2012-1361 du 6 décembre 2012 relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a été publiée

au Journal officiel du 7 décembre 2012. Pour ce qui est de l'articulation de la date du 19 mars avec celle du 5 décembre, instituée par le décret du 26 septembre 2003 comme journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie – hommage auquel, en vertu de l'article 2 de la loi du 23 février 2005, sont, entre autres, associées les populations civiles victimes de massacres – il convient d'observer que, si les travaux préparatoires devant le Sénat laissent penser que le législateur a entendu que la journée commémorative du 19 mars se substitue à celle du 5 décembre, cette volonté ne trouve pas de traduction dans la loi du 6 décembre 2012 qui ne procède pas à l'abrogation de l'article 2 de la loi du 23 février 2005. De même, il ne paraît pas possible de considérer qu'une abrogation implicite de cet article serait intervenue. En effet, celle-ci ne pourrait résulter que d'une incompatibilité entre les deux textes, qui n'existe en l'espèce, ni en droit, ni en pratique. Rien n'empêche en effet qu'un même événement ou une même population fasse l'objet de deux commémorations au cours d'une même année. Le législateur a ainsi choisi, par la loi n°2012-273 du 28 février 2012, d'ériger le 11 novembre en date de commémoration de tous les morts pour la France sans pour autant que cette journée d'hommage se substitue à celles déjà existantes. »

Brèves informations

Album photo du 1^{er} Régiment de Zouaves.

Le service photo du Musée de l'Air ; le Service Historique de Versailles conservent Un album du 1^{er} Rt Z. , 180 portraits d'Officiers sont légendés, qui ont participé aux Campagnes de Crimée, d'Italie, de Syrie, du Sud Algérien.

Source CDHA Aix- en Provence.

L'Association des « Amis du Musée de l'Infanterie, » GR 214, devient » Société des Amis du Musée de l'Infanterie. »

Musée dont l'ouverture à Neuf Brisach est prévue en 2018.

Distinction M. Antoine Weber, ancien du 9^{ème} Zouaves, valeureux combattant de l'Ailette en mai/juin 1940, où il a été blessé, sera élevé au rang de Chevalier de la Légion d'Honneur le 14 juillet dans sa bonne ville de Nice.

Anciens de la Musique de Garnison d'Alger... au programme du **concert** qui sera donné à Fort l'Ecluse dans l'Ain lors du Congrès de septembre, vous pourrez apprécier :

*Alpine Moods- Caribbean Calypso- Fun Fun All- Italian Polka- Marche des Tirailleurs-Marches du 1^{er} Z
Musique à la carte- Rushes- Three Russian Folk Songs- Valse Brillante.*

Source M.Y. Monnet Tambour Major.

Les clés de la ville d'Alger... sont toujours en possession du Musée de l'Armée, contrairement à l'annonce prématurée de leur restitution. Le Quai d'Orsay ayant reconnu l'inaliénabilité de ces pièces.

Source Magenta de juin, bulletin du 2^{ème} Zouaves.

Merci aux Amicales pour l'envoi régulier de leurs publications.
vous pouvez lire l'intégralité de celles-ci sur le site FRANCE 40.

Décès Jean-Louis Walcart, trésorier et porte-drapeau de l'Amicale des Zouaves d'Hénin Beaumont nous a quittés en mai.

Jean-Louis a effectué son service militaire au 2^{ème} Zouaves.

De retour à la vie civile il s'investit dans son travail de Cheminot.

Très accueillant, disponible, il ne laisse que des regrets.

A son épouse à ses enfants et à toute la famille, l'Union renouvelle ses sincères condoléances.



usage de la Légion étrangère

Le nouveau musée de la Légion étrangère

Inauguré le 30 avril à l'occasion du 150^e anniversaire de la bataille de Camerone, le musée de la Légion étrangère à Aubagne a entièrement été rénové, sa surface d'exposition agrandie et ses collections enrichies. Il proposera au public, dès son ouverture à l'été 2013, un nouveau parcours muséographique.

Un nouveau départ pour le musée d'Aubagne ! Voilà qui ne pouvait tomber mieux pour le 150^e anniversaire de la bataille de Camerone. C'est en effet à la même date, le 30 avril, que le musée de la Légion étrangère, inauguré en 1966 par Pierre Messmer, ministre de la défense, acquiert une nouvelle dimension. Ce musée, qui a pour vocation de pérenniser la mémoire légionnaire, avait recueilli les objets rassemblés dans la salle d'honneur de la Légion, créée en 1888 à Sidi Bel Abbès en Algérie, au sein du quartier Vienot, et qui tenait lieu de sanctuaire pour les légionnaires du monde entier. Uniformes, drapeaux, armes et souvenirs des différentes campagnes avaient donc été transportés à Aubagne après le rapatriement en métropole de la Légion qui a suivi l'indépendance de l'Algérie. Une rénovation, à la fois quantitative et qualitative, de ce lieu devenu mythique est envisagée lors des années 1990. Pour la mener à bien, est fondée, en 2003, la Société des amis du musée de la Légion étrangère (SAMLE) dont l'action a permis de lancer un projet architectural. Grâce à de nombreuses contributions financières, celles de la Légion elle-même en tout premier lieu par le biais d'une souscription, de l'armée de Terre, des collectivités locales et de nombreux mécènes, représentant une enveloppe globale de 3,8 millions d'euros, le musée voit sa surface s'accroître de 1 200 m² et sa muséographie totalement repensée. Enfin, depuis un arrêté du ministère de la culture et de la communication en date du 21 mars 2011, l'appellation « musée de France » est attribuée au musée de la Légion étrangère.

Le visiteur est accueilli dans les nouveaux espaces à l'intérieur d'un vaste patio baigné par la lumière où s'élève la fameuse colonne Randon qui rappelle les travaux effectués par la Légion en Algérie. Ce monument se trouvait autrefois à Bône et avait été rapporté en 1962 à Aubagne. Le parcours permanent s'ouvre sur un espace de transition présentant au public des documents visuels et sonores appartenant aux lieux communs de la Légion : le képi blanc, les affiches de cinéma, la voix d'Edith Piaf, des livres... Deux possibilités s'offrent alors au visiteur : suivre l'exposition temporaire sur la droite ou le parcours historique face à lui. Dans ce cas de figure, il découvrira l'histoire de la Légion, depuis sa création en 1831 jusqu'à nos jours, à travers une scénographie à l'esthétisme sobre et élégant. Cécile Degos, la scénographe du projet, a cherché à traduire à travers son travail l'esprit « Légion » alliant rigueur et excellence. Les cimaises du parcours, consacrées à la période de 1831 à 1914, sont peintes d'un rouge profond, magnifiant les toiles du XIX^e siècle et servant d'écrin intimiste à des objets d'exception. Les périodes suivantes sont traitées en gris clair et en blanc. Des « mannequins anthropologiques », installés sur des podiums bas et sans vitrine et représentant le légionnaire combattant, font face au public. Ainsi exposés hors de leur vitrine qui a tendance à esthétiser les objets de guerre, ces mannequins évoquent puissamment la vocation guerrière du soldat d'élite. Le parcours s'achève par trois salles thématiques. La première aborde la dimension « bâtisseur »

du légionnaire et comprend un développement sur le monument aux morts de la Légion, visible depuis une grande fenêtre donnant sur la place d'armes. La deuxième intitulée « Une vie de légionnaire » évoque la vie quotidienne des légionnaires et l'importance que revêtent le chant et la musique. La troisième présente le système de solidarité légionnaire, unique en son genre, ainsi que l'histoire du musée et de ses collections. Le visiteur termine son parcours par la salle d'honneur et la crypte où sont gravés les noms des légionnaires morts au combat, lieux qui occupent une place essentielle dans l'imaginaire légionnaire car ils symbolisent l'importance accordée à la mémoire des combattants. Enfin, la boutique du musée propose souvenirs, ouvrages et vins produits par d'anciens légionnaires dans leur maison de retraite de Puylobier, près d'Aix en Provence, et dont la vente permet le financement de l'entraide légionnaire. Une modernisation de l'espace qui offre à cette institution qu'est la Légion étrangère les moyens de diffuser son message que résume parfaitement sa devise : « Honneur et fidélité » au service de la France. ■

Capitaine Seznec

JOHN S. EXLEY - J. S. EXLEY

Expositions temporaires en 2013 :

- « La légion dans la peau : tatouage de légionnaire », à partir de l'été ;
- « Camerone - la Méditerranée, lorsque l'histoire se mêle au mythe »

Musée de la Légion étrangère
Chemin de la Thuillière à Aubagne (13)
Tél. 04 42 18 12 41

Le Neuron a fait son premier vol

Le Neuron a fait son premier vol à Istres le 1er décembre. Ce démonstrateur de drone de combat furtif est en effet piloté à terre. Ce sont les équipes de Dassault Aviation, qui tenaient le manche, sous l'œil attentif des experts techniques de la DGA qui assuraient le contrôle de l'espace aérien. Entamé en 2003, notifié en 2006, ce programme devrait préparer le terrain à un drone de combat ou futur avion de chasse à l'horizon 2030.

Ce vol est une « étape majeure » qui ouvre la voie aux campagnes d'essais en vol du démonstrateur en Italie, en Suède et en France. Ces essais ont pour objectif de démontrer les qualités de vol de la plate-forme, mais aussi d'en évaluer la furtivité et les aptitudes au combat. Le drone doit, en effet, être capable d'exécuter une mission air-sol, basée sur la détection, la localisation et la reconnaissance de cibles au sol, de façon autonome, c'est à-dire en rectifiant au besoin sa position ; puis de réaliser un tir à partir d'une soute interne, dans des délais de réactivité très courts. Le démonstrateur permet aussi d'évaluer la détectabilité d'une plate-forme furtive face à des menaces sol et air, tant dans le domaine de la signature radar, que dans celui de la signature infrarouge.

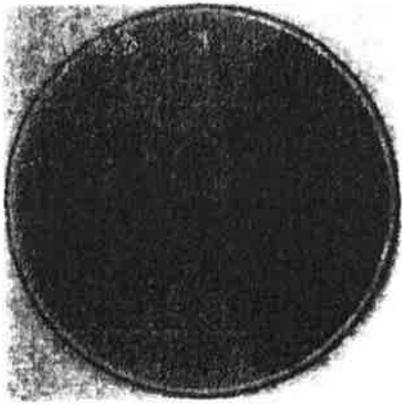
Long de 9 m, avec une envergure de 12 m, d'un poids total de 7 tonnes, le Neuron peut atteindre une vitesse maximale de 980 km / heure proche du Mach 1 (1 220 km/h).

Entamé en 2003, le Neuron est un programme mené en coopération européenne, avec 5 autres pays (Italie, Suède, Espagne, Grèce, Suisse) mais sous forte impulsion française. Dassault Aviation, maître d'œuvre unique, est responsable de l'exécution du contrat principal.

PRINTEMPS 2013 31

Réunion pour le Jardin de Mémoire





Gelase 1' (? - 496)

Gelase, berbère, de la tribu des Djelass, est né en Kabylie. Il a été l'un des trois papes africains de l'histoire

Après une brillante carrière de clerc à Rome, puis conseiller du pape Félix III, il lui succéda le 1er mars 492 et devint ainsi le quarante-huitième successeur de saint Pierre sous le nom de Gelase Ier. Ses quatre années et demie de pontificat furent extrêmement riches. Ses qualités de théologien et d'écrivain furent particulièrement remarquables. On a pu le rapprocher de Tertullien dont il avait le goût de la controverse, la verve et la vigueur

Bien que n'ayant pas fait l'objet d'une canonisation, il est fêté comme saint le 21 novembre.

Bibliographie : Abbé Vincent Serralda et André Huard : *Le Berbère, lumière de l'Occident*. Editions latines 1990 p. 124-126.

Du point de vue politique et religieux les temps sont difficiles. Avec un zèle infatigable, il tient tête aux hérétiques, aux schismatiques (Acace). Il s'oppose à Anastase, empereur de Byzance, adepte du monophysisme¹. Face aux patriarches d'Orient, il défend la prééminence du Saint Siège en rappelant la primauté romaine sur tous les sièges épiscopaux. Il affirme la primauté du spirituel sur le temporel. C'est ainsi que, dans une lettre à Anastase, il écrit : « il y a, auguste empereur, deux points principaux pour régir le monde : l'autorité sainte des pontifes et la puissance royale. Des deux, celle des prêtres est d'autant plus importante qu'ils doivent dans le jugement divin, rendre compte au Seigneur des rois eux-mêmes ».

Travailleur acharné, il tient deux synodes (495 et 496). Il écrit des livres et de nombreuses lettres dont certaines nous sont parvenues. Vingt-neuf d'entre elles ont été découvertes dans un manuscrit du British Museum à Londres et publiées en 1885 à Leipzig. Il enseigne et veille sur la discipline ecclésiastique.

Gélase a lutté contre la persistance de certaines fêtes païennes et notamment les lupercales. Pour les remplacer, il créa au 2 février la Chandeleur ou fête de la Présentation du Seigneur au Temple. On raconte qu'il aurait fait distribuer des crêpes à la foule venue à sa rencontre lors d'une visite pastorale, ce qui serait à l'origine de notre gourmande tradition.

Il est décédé le 19 novembre 496 dans la plus grande pauvreté. Il a laissé le modèle d'un pape savant, zélé et pieux.

¹ Doctrine apparue au V^{ème} siècle dans l'empire Byzantin selon laquelle le Christ n'a que la nature divine, celle-ci ayant absorbé la nature humaine. Cette doctrine a été condamnée au Concile de Chalcedoine en 451 qui a affirmé que Jésus-Christ est à la fois vrai Dieu et vrai homme.

Documentaire : 1940: des oubliés de l'Histoire

Par Samuel et Anne-Sylvie Debard

Résumé

La désastreuse campagne française de mai-juin 1940 est restée dans l'histoire comme une débâcle due en partie à la responsabilité des officiers qui commandaient les troupes sur le terrain. Au point que les rescapés de cette épopée – **368 sur les 3'500 soldats comptés à Lyon avant leur départ pour le Nord** - de retour des camps où ils furent prisonniers pour le restant de la guerre, avaient honte d'en parler.

Or, la vérité historique peut et doit aujourd'hui leur rendre honneur et dignité. Car ils furent les instruments d'une doctrine officielle voulant ignorer l'évolution des armements observée dès la fin de la première guerre mondiale. Ces hommes se sont donc retrouvés sous le feu de l'ennemi, avec des moyens inadaptés et tragiquement insuffisants. Cela ne les a pas empêchés de mener avec leurs hommes, des combats héroïques, meurtriers mais finalement vains. Ils ont tenu leur position trois semaines, un temps suffisant pour permettre aux troupes anglaise de la B.E.F (environ 340 000hommes) dont une grande partie put être rapatriée, ce qui était fondamental, car ces hommes purent encadrer 4 ans plus tard, les jeunes recrues lors du débarquement en Normandie.

A ce drame a succédé l'emprisonnement, pour les officiers à l'OFLAG IV D en Saxe. Certes, ces camps furent des prisons humiliantes, mais aussi des creusets de culture, orientés vers l'affirmation de l'identité nationale face aux propagandes conjuguées des nazis et de Vichy (Général Marcel GUERIN).

Pendant cinq ans, il fallut y survivre, en s'organisant, en créant de quoi s'occuper pour attendre... Sans savoir si la libération viendrait un jour, ni quand.

Certains furent libérés par les Américains. Ce fut le cas du Cdt Vignolles, encore parmi nous et **qui nous raconte, à 99 ans, le récit de sa libération**. D'autres le furent par l'Armée rouge, qui les transférera en Russie, d'où ils purent s'échapper afin d'éviter la Sibérie.

Enfin ils rentrèrent dans leurs foyers, maigres, sales et pleins de poux, mais surtout quelque part honteux de cette défaite historique qu'on leur attribuait totalement. A telle enseigne qu'aucun d'entre eux ne parla de cette histoire. Et pourtant ils avaient combattu avec courage.

Nous avons pu retrouver des carnets écrits par les officiers retraçant leur épopée, pratiquement au jour le jour, et quelques documents photographiques. Ils sont les sources de ce documentaire.

Pour tous contacts : Samuel et Anne-Sylvie Debard. Réalisateur

Route de Moiry 7 – CH 1148 Mont la Ville.

Tel : 0041 79 423 16 47 ou 79 261 96 39.

Mel : biodent.sam@gmail.com ou annesylviedebard@gmail.com

Extraits du discours du Lt Marcel VERNET, président de l'amicale des anciens du 14^{ème} Zouaves, le 11 octobre 1986 à Lyon, sur l'histoire du régiment *

« Le 14^e régiment de Zouaves est mis sur pied à Lyon à la mobilisation de 1939. Il est constitué de réservistes du 99^{ème} R.I.A. Il est encadré par des officiers et sous-officiers de réserve dont la majorité sont des enseignants exerçant dans la région lyonnaise.

Le 9 septembre le 14RZ quitte Lyon pour la Lorraine. Après une courte période d'instruction en arrière de la ligne Maginot, il séjourne dans la zone de Creutzwald en Moselle où lui est confié la garde d'une portion de la frontière nationale. C'est la période des patrouilles, des coups de main, des échanges de tirs d'artillerie dans le froid, la boue, le mauvais temps. Après 2 mois d'avant-poste le régiment gagne la banlieue de Saint Quentin, pour y parfaire son instruction, puis en janvier 1940 il gagne Sains du nord pour tenir une partie de la ligne de fortifications. Ici le drapeau sera présenté au régiment, drapeau qui devait être brûlé le 29 mai 1940 pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi.

Le 10 mai 1940 éclate le coup de tonnerre de l'attaque allemande à l'ouest. Soit à pieds, soit en cars, le 14RZ avance sur le sol belge jusqu'au-delà de Namur, puis c'est la défense du canal de Charleroi, et l'ordre de repli arrive. Celui ci a lieu dans des conditions invraisemblables, de nuit, avec de très longues étapes ».

Extraits du livre du colonel Gérard GALTIER

« Le 14^{ème} Zouaves dans la campagne de 1939-1940 » - Editions Berger-Levrault 1949

La cinquième DINA repasse alors la frontière française le 20 mai, alors que les Allemands sont déjà à la mer. Le 14^e zouave est isolé des forces françaises. Le 14^e Zouaves est encerclé de toutes parts.

La journée du 24 mai voit le 14^e attaqué par des STUKAS, subit des pertes, de même qu'un tir précis de 77 à l'aube du 25 qui est meurtrier. C'est alors la remontée vers le nord, pied à pied, sur le canal De FERIN, au sud de DOUAI. Il arrête alors pendant deux jours la poussée ennemie.

Le 27 mai le troisième bataillon résiste à l'ennemi sur le flanc est de la poche, le premier et le deuxième attaquent vers l'Ouest pour dégager le passage, les zouaves tombent nombreux et le résultat escompté n'est pas obtenu. Sans cesse de nouveaux renforts allemands arrivent. Le 14^e ne pourra pas rejoindre la mer.

Le 28 mai le troisième bataillon est attaqué dans Seclin et devra déposer les armes le 29.

Les bataillons 1 et 2 gagnent Haubourdin : c'est dans cette ville et jusqu'au soir du 31 mai que le 14^e, dans un combat de rues à parfois un contre vingt, durant trois jours et trois nuits, ne recule que pied à pied infligeant de lourdes pertes à l'ennemi et arrivant même à détruire plusieurs chars d'un certain Rommel.

À la suite de plusieurs demandes de l'ennemi d'obtenir la reddition du 14^e, ce dernier cessera le combat le 31 au soir. Les Allemands accorderont les honneurs de la guerre, qui seront effectifs le lendemain, 1^{er} juin, lors d'un défilé en armes de 30 soldats représentatifs du 14^e, conduits par un lieutenant adjoint du chef d'état-major du premier bataillon. Dès la fin de la journée, ce glorieux régiment, ou du moins ce qu'il en restait, partait vers la captivité. »

* Avec l'autorisation de publication de sa fille



UNION NATIONALE DES ZOUAVES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée le 4 juin 1928

Adhérente à la FNAM Groupement 241

ou Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

Président Bruno de VILLEPIN

Fiche d'inscription pour les Assemblées Générales du samedi 28 septembre 2013

Lieu/ Compiègne rue de La Surveillance salle n°4
à 100 mètres de L'Hôtel de Ville (parking gratuit du château).

Nom et prénom...

Adresse...

Tél...

mail...

-Participera à l'AG du 9è Z. à 14h15...

-Participera à l'AG de L'Union à 16h...

-Prendra le dîner au Campanile à 19h...
(avenue Huy proche du cimetière sud)

Coût 27 euros x...

total...

Chèque intitulé UNDZ, à adresser au secrétaire
JM Flamme 348 Chapelle de la Paix 59570 MECQUIGNIES

Hébergement

Un contingent de chambres est bloqué au nom de l'Union des Zouaves
à l'hôtel Campanile tél.03 44 20 42 35.

Mais, c'est à chacun de réserver et de payer sa chambre

Plus de dix autres hôtels peuvent vous accueillir à Compiègne.

Kyriad t.03 44 20 11 11 -Ibis 03 44 23 16 27-De Flandre t.03 44 83 24 40

De Harlay t. 03 44 23 01 50

etc...

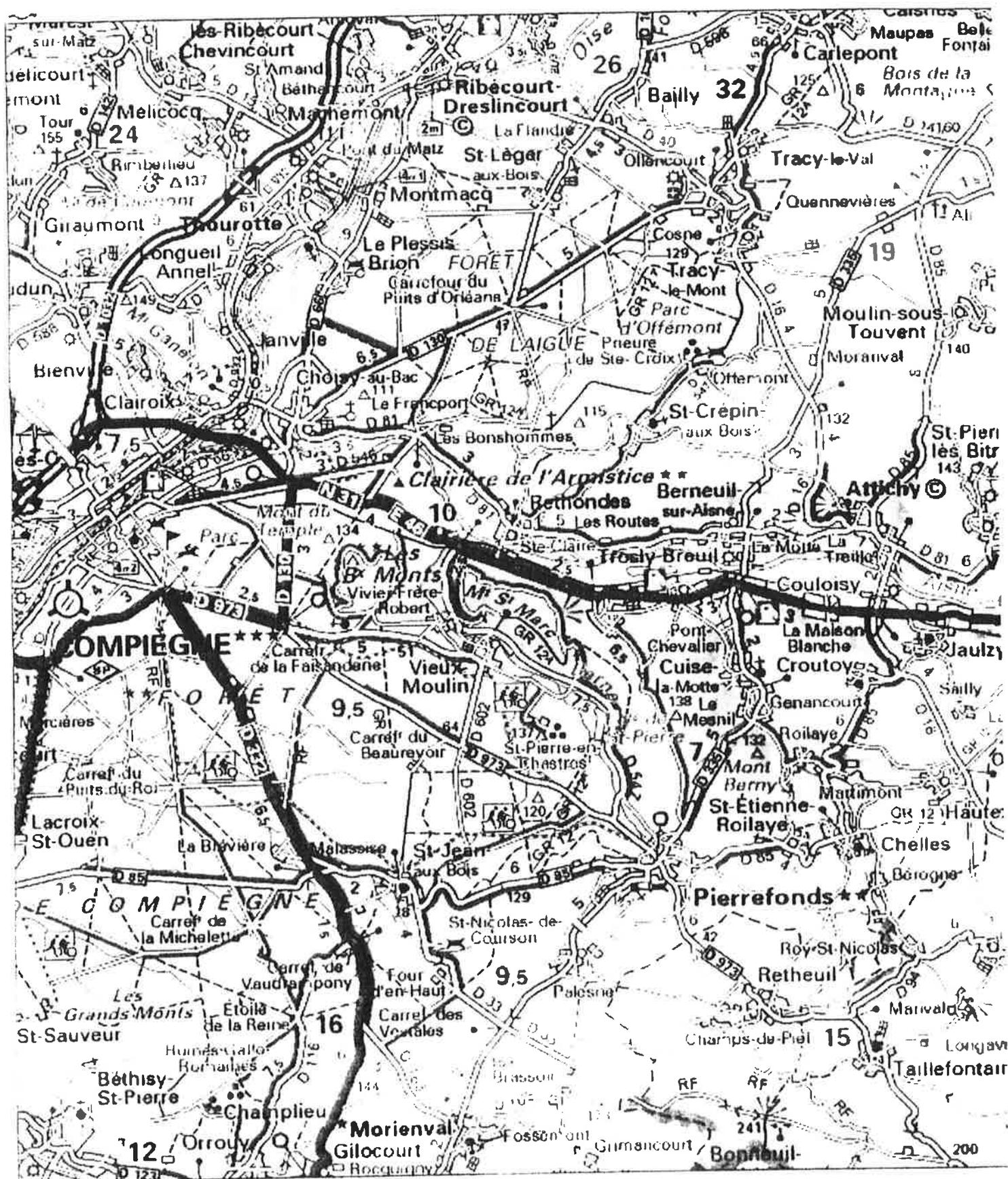
Pour faciliter l'organisation...

merci de retourner votre inscription au plus tôt. (et au plus tard
le 1^{er} septembre).

Les chèques ne seront débités qu'après le 29 septembre.

Carte situant Moulin sous Touvent par rapport à Compiègne
La localisation :

$N 49^{\circ} 29' 20''$ $E 3^{\circ} 02' 56''$



COIN BOUTIQUE...

CRAVATE ZOUAVE : Z OU 2 OU 9...28 EUROS RENDUE

CHEZ LE SECRÉTAIRE JMF

INSIGNES DU 914 EUROS PIMS...6 EUROS

CHEZ MIMI DERVEAUX

INSIGNE BRODÉ POUR BLAZER...20 EUROS

M. ALFRED TETARD 10 CHEMIN DU BOIS 64230 POEY DE L'ESCAR T.05 59 81 14 19

CALOT-CHÉCHIA- FOURRAGÈRE

-MIOTTO THIERRY M. TAILLEUR LES ÉCOLES DE SAUMUR 49409 SAUMUR CXT. 0241672928

-LE POTIER CLAIRE MOA CASERNE VERNEAU 54000 NANCY T.03 83 90 30 26

-MASSARONI FRÉDÉRIC M.T 1^{ER} R.E. QUARTIER VIENNOT BP 11353 13784 AUBAGNE

LIBRAIRIE

- LA LÉGENDE DES ZOUAVES DE BRUNO CARPENTIER
50 EUROS PORT INCLUS.
- REVUE CONSACRÉE AUX ZOUAVES, ÉDITÉE PAR LES AMIS DU MUSÉE EAI
N° 56 7 EUROS PORT INCLUS

CHEZ JMF

- LA RANDONNÉE DU 9^{ÈME} ZOUAVES DU CL TASSE
NOMBREUX DOCUMENTS EN ANNEXE 32 EUROS PORT INCLUS
- L'ÉPOPÉE DU 9^{ÈME} ZOUAVES DU CD BONNET
25 EUROS

CHEZ MIMI DERVEAUX TÉL. 03 44 40 53 52

JARDIN DE MEMOIRE

STELE ET MAT

